

*Bibliothèque numérique*

**medic @**

**Anglade, Jean-Baptiste. -  
Considérations sur les effets que peut  
produire la cessation des règles**

**1812.**

***Montpellier : Jean Martel***

***Cote : Mp 1812 t. 48 n. 3***

3

# CONSIDÉRATIONS

SUR

LES EFFETS QUE PEUT PRODUIRE  
LA CESSATION DES RÈGLES.

---

TRIBUT ACADÉMIQUE,

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUÉMENT SOUTENU A LA FACULTÉ DE  
MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE JUILLET 1812;

Par JEAN-BAPTISTE ANGLADE,  
D'ALOS, Département de l'Ariège.

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

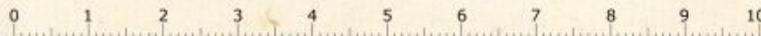
---

Au physique comme au moral, le  
sort de la femme est digne de pitié.  
VIGAROUS, *Maladies des femmes.*

---

A MONTPELLIER,  
CHEZ JEAN MARTEL AÎNÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,  
PRÈS L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE, N.° 62.

1812.



N° 34



**A**  
**MONSIEUR LE PRÉFET**  
**DU DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE,**  
**DE CHASSEPOT DE LA CHAPLAINE,**  
**L'UN DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR,**  
**ET CHEVALIER DE L'EMPIRE.**

C'est moins à l'homme en place qu'aux talens, qu'à l'ami des pauvres, qu'aux vastes et profondes connaissances administratives, qu'au Magistrat dont les brillantes qualités captivent l'estime générale, qu'au Protecteur et Bienfaiteur des établissemens des eaux thermales de l'Ariège, que cet Essai est dédié.

*Puisse cet hommage, libre et désintéressé, être aussi agréable pour son cœur, qu'il est flatteur et consolant pour les amis de l'humanité, de leur voir prodiguer des encouragemens par celui qui, avant de parvenir au poste éminent qu'il occupe, les prodiguait lui-même avec tant de grandeur.*

J. B. ANGLADE.

~~~~~  
**A MON ONCLE,**

**J. B. ESTAQUE, AVOCAT, EX-LÉGISLATEUR.**

A l'homme recommandable par ses talens, et plus recommandable encore par ses belles qualités du cœur.

*Comme une preuve irréfragable d'amitié, de respect et de reconnaissance, pour les bienfaits qu'il a rendus à ma famille.*

*Recevez-en aujourd'hui, mon cher Oncle, publiquement mon éternelle gratitude.*

J. B. ANGLADE.

## Aux Mânes d'une Mère chérie.

*Votre famille pleurera et regrettera à jamais, et avec elle, toutes les âmes sensibles qui surent apprécier votre cœur, votre belle âme et tant de vertus, qui faisaient l'admiration et le bonheur de ceux qui se félicitaient de vous consacrer leurs plus tendres affections !*

## A mon Père, mon meilleur Ami,

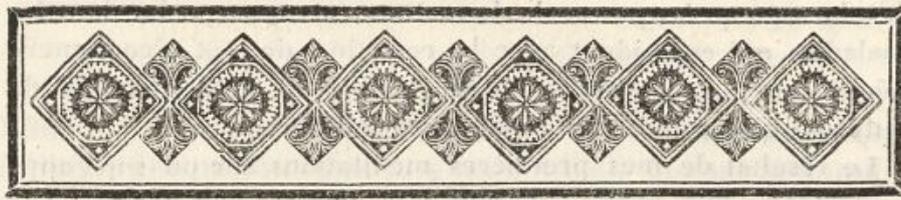
Inspecteur général des Contributions Directes.

*En vous offrant aujourd'hui cet opuscule, le fruit de mes premières méditations, je ne prétends point m'acquitter envers vous, pour les pénibles et nombreux sacrifices que vous a coûté mon instruction ; mais je viens vous rendre grâce authentiquement de ce que l'amour a de plus pur, de plus vrai, de mieux senti, la reconnaissance de plus vif et de plus durable ; enfin l'hommage dû à l'admiration qu'inspirent vos rares et sublimes qualités ! Daignez sourire, ô Père justement chéri ! à cette faible production ; c'est l'encouragement le plus efficace pour l'auteur, et le seul que votre respectueux fils ambitionne.*

## A mes Frères et Sœur.

*Agréez, mes chers Amis, cet Essai, comme un faible témoignage de mon inaltérable amitié.*

J. B. ANGLADE.



# CONSIDÉRATIONS

SUR

## LES EFFETS QUE PEUT PRODUIRE LA CESSATION DES RÈGLES.

**I**L m'a paru dans le cours de mes études, qu'on prenait en grande considération la circonstance de la cessation du flux menstruel, lorsqu'elle coïncide avec quelque maladie.

J'ai eu trop peu de temps à consacrer sur ce point aux recherches et aux méditations qu'il nécessite, pour pouvoir apprécier la valeur des assertions contradictoires qui ont été produites sous diverses formes par des médecins estimables; mais je n'en ai pas été moins frappé.

Tantôt j'ai vu qu'on soutenait que la principale considération à laquelle on devait presque exclusivement s'attacher dans le diagnostic d'une maladie qui se manifestait à l'époque de la cessation des menstrues, devait être dirigée vers des effets présumés de cette cessation; tantôt, au contraire, j'ai vu prononcer que la cessation du flux menstruel, étant un phénomène aussi naturel que son apparition, il fallait beaucoup plus compter

sur la sage prévoyance de la nature, et ne regarder dans les maladies qui coïncident avec la cessation de cet écoulement périodique, la circonstance du terme de cette fonction de l'utérus, que comme un objet assez indifférent.

Le résultat de mes premières méditations sur un sujet aussi important, m'a porté à penser qu'il était vraisemblable que dans beaucoup de maladies survenues peu avant, pendant ou peu après la cessation des menstrues, on avait pu lui attribuer avec raison, sinon toujours l'origine du mal, au moins le plus souvent ses progrès et sa gravité, lorsque cette cessation s'était opérée d'une manière plus ou moins irrégulière, donnant lieu à des désordres inaccoutumés, dans une ou plusieurs parties de l'économie.

D'autre part, il m'a semblé que la cessation des menstrues qui s'opérait selon l'ordre général de la nature, et conséquemment sans le moindre trouble, ne devait point être l'objet principal de l'attention du médecin dans le traitement d'une maladie qui n'avait de commun avec elle que l'époque de son existence, n'offrant d'ailleurs à l'examen le plus attentif aucun caractère propre à faire soupçonner la moindre liaison.

Cette opinion que je me suis formée provisoirement, m'a fait sentir de quelle importance il était de juger sainement de ce qu'il fallait entendre par la cessation des menstrues, qu'on dit régulière, et celle qu'on dit irrégulière. C'est pourquoi j'exposerai d'abord les signes qui peuvent faire reconnaître l'une et l'autre; je dirai aussi un mot des changemens physiques et moraux qui s'observent ordinairement chez les femmes à l'époque de la cessation des menstrues.

## §. I.<sup>er</sup>

### *Cessation du flux menstruel.*

L'époque de la cessation de ce flux se rapporte trop à celle de sa première apparition, pour que je puisse me dispenser

de m'en occuper. Je parlerai de l'éruption des menstrues quant à l'époque de leur apparition, avant de traiter de leur cessation.

Cette fonction de l'utérus varie sous les rapports de son établissement, de son exercice et de sa durée. Elle est très-influencée généralement par le climat, et particulièrement par la constitution et le tempérament de l'individu. Il paraît assez constaté que dans les pays les plus chauds, l'apparition des menstrues est plus précoce, puisqu'elle s'y fait à l'âge de huit à neuf ans. L'on cite même des exemples de menstruation bien plus précoce, celui notamment d'une des épouses de Mahomet, nommée Cadisja, qu'il admit à sa couche à l'âge de huit ans, trois ans après avoir reconnu en elle la condition essentielle pour le mariage. En parcourant quelques termes moyens relativement à l'apparition des menstrues, depuis la haute température de ces climats, jusqu'à celle des climats les plus froids, on rencontre les différences suivantes.

Voici d'abord ce qu'a observé M. Oziander aux environs de Gottingue. Sur cent trente-sept femmes desquelles il a pu prendre des renseignemens, les règles ont paru : chez trois, à douze ans; chez huit, à treize; chez vingt-une, à quatorze; chez trente-deux, à quinze; chez vingt-quatre, à seize; chez onze, à dix-sept; chez dix-huit, à dix-huit; chez dix, à dix-neuf; chez huit, à vingt; chez une, à vingt-un; chez une, à vingt-quatre.

Il résulte de ces observations, que le terme moyen de l'apparition des menstrues, dans ce pays, est l'âge de quinze ans; elles montrent jusqu'à quel point et dans quelles proportions, relativement au nombre des individus, l'époque de cette apparition peut varier.

L'heureux climat de l'ancienne France nous offre des variations depuis l'âge de treize ans jusqu'à seize. Dans les pays les plus septentrionaux, le terme ordinaire est de dix-huit à dix-neuf ans.

Il paraît que le terme moyen de la durée périodique du flux menstruel est de trente ans; on remarque toutefois que

l'époque de la cessation des règles arrive toujours plutôt chez les femmes qui ont été réglées très-jeunes, c'est-à-dire, que celles-ci ne sont pas aussi long-temps réglées. Il n'est peut-être pas aussi ordinaire de voir les femmes qui ont été réglées fort tard, l'être encore plus long-temps après leur terme ordinaire.

L'époque de la cessation des règles ne peut donc être la même pour toutes les femmes; toutes choses égales d'ailleurs, celles dont l'éruption menstruelle se sera faite à dix ou douze ans, cesseront d'être réglées à environ quarante ans au plus tard, et plus ordinairement de trente-quatre à trente-six.

Dans nos climats, c'est à quarante-cinq ans environ, que les femmes voient le terme de leur menstruation: il n'est pas rare que ce terme soit retardé jusqu'à cinquante ans; jusquelà, il n'y a rien qui puisse appeler la sollicitude du médecin, à moins que cette espèce de prolongation ne fut liée avec des symptômes de formation de quelques maladies; car alors, cet état devrait être distingué de la simple menstruation.

On peut dire généralement, en partageant le sentiment d'Astruc, que toute menstruation qui passe l'âge de cinquante ans doit être regardée comme très-suspecte. Ce praticien rapporte que dans des menstruations ou dans des écoulemens sanguins qu'il a souvent remarqués vers l'âge de cinquante ans, il a fréquemment découvert des maladies de l'utérus fort graves, telles que des ulcères de diverse nature, et des indurations dans tous les états.

Pour pouvoir reconnaître, indépendamment de tout écoulement sanguin, sanguinolent ou muqueux, qui se fait encore par le vagin à l'époque ordinaire de la cessation des règles, si réellement cette cessation s'est opérée, on doit se faire rendre compte des moindres phénomènes qui ont pu être remarqués depuis peu. Pour retirer quelque utilité de ces renseignemens, on doit être fixé sur les signes qui indiquent la cessation prochaine des règles; je vais en faire l'exposition.

*Signes précurseurs de la cessation du flux menstruel.*

Dès que l'utérus est sur le point de terminer l'exercice de cette fonction, beaucoup de phénomènes semblables à ceux qui ont été produits lorsqu'il a commencé à s'établir, s'annoncent d'une manière sensible. La plupart des organes avec lesquels il sympathise, tels que la peau, la tête, la gorge, les mamelles, et beaucoup de viscères, reçoivent des impressions particulières. La transpiration est plus active ou diminue; la tête pesante, la vue s'obscurcit, les idées se confondent. Il est moins rare de voir survenir des pertes momentanées de connaissance; mais il y en a beaucoup d'exemples. Les femmes éprouvent des tintemens d'oreille, la déglutition de la salive se fait avec un certain bruit et un peu de difficulté, les mamelles deviennent plus ou moins douloureuses, la respiration est irrégulière et gênée, l'estomac ne remplit plus ses fonctions comme par le passé, les coliques intestinales fatiguent plus ou moins la femme qui est d'ailleurs dans un malaise général, éprouvant des lassitudes dans tous les membres et notamment à la région des lombes; le retour des écoulemens devient irrégulier, le sang est mêlé de mucosités, quelquefois la couleur des règles à cette époque est si peu rouge, qu'on dit alors que les femmes perdent en blanc.

Je suis loin de prétendre exposer ici tous les signes précurseurs de la cessation prochaine du flux menstruel; en indiquant ceux-ci, que je crois les plus constans et les principaux, je prétends encore moins qu'ils doivent se montrer ensemble, chez toutes les femmes, et d'une manière uniforme, soit sous le rapport des époques auxquelles ils se produisent, soit sous le rapport de leur durée ou de leur intensité.

Il en est de ces signes qui sont plus ou moins remarquables, suivant la nature des organes qui les fournissent, et qui fixent d'une manière particulière l'attention de la femme et du mé-

decin. Ce qui est relatif, par exemple, aux changemens survenus dans la transpiration, n'est pas même toujours aperçu, tandis que les moindres évanouissemens, lorsque les femmes n'y sont pas d'ailleurs sujettes, donnent de vives inquiétudes. Il en est de même des coliques, des lassitudes, qui sont des indispositions si communes; ces signes précurseurs de la cessation des règles, ne sont ni aussi indicatifs, ni aussi exactement notés que les crampes d'estomac et ces désordres de la respiration parmi lesquels on signale ces étouffemens incommodés, d'abord peu alarmans aux yeux du médecin, mais toujours effrayans pour la femme.

L'apparition de quelques-uns de ces signes aux époques accoutumées du retour du flux périodique, et leur disparition en partie ou en totalité, suivant que le flux a été plus ou moins abondant, indiquent que la femme cessera bientôt d'être réglée.

Cet évènement est d'autant plus à attendre, que l'on s'aperçoit bientôt que les intervalles du retour du flux sont plus considérables, que les mamelles s'affaissent, et que les traits de la face changent d'une manière plus ou moins marquée, le teint, notamment, commençant à devenir rude, la peau perdant de sa finesse.

Lorsque la cessation des règles survient enfin un certain temps après que ces signes précurseurs se sont manifestés pour la première fois, perdant de leur intensité au lieu de s'accroître à mesure qu'ils se succèdent, et que la femme n'éprouve aucune douleur ni aucune incommodité grave, qu'en un mot aucune fonction n'est troublée, on peut prononcer que la cessation des menstrues s'est faite, et qu'elle s'est opérée suivant l'ordre naturel et d'une manière régulière.

Lors, au contraire, que le terme de la menstruation arrive tout à coup, il ressemble par là plutôt à une interruption qu'à une cessation; si, d'ailleurs, des accidens se montrent en grand nombre, se succédant d'une manière irrégulière et avec violence, et qu'enfin la femme continue d'être souffrante, n'étant plus

réglée, on peut être incertain de la cessation du flux périodique; si cependant il ne se reproduit plus, on reconnaît que sa cessation s'est faite, mais qu'elle s'est faite irrégulièrement.

De quelle manière que se soit opérée la cessation des règles, il peut être encore important de s'assurer qu'elle s'est réellement opérée. Les changemens physiques et moraux qui s'observent alors chez la femme, nous fournissent des circonstances propres à nous éclairer à cet égard.

Relativement aux changemens physiques, la femme prend des caractères *viragins*; sa physionomie est plus dure, ses traits sont plus prononcés, son teint est sans délicatesse et sans fraîcheur, la voix se rapproche de celle de l'homme, les seins se flétrissent, les membres perdent la beauté de leurs formes; plus de contours gracieux, plus de reliefs assortis pour développer ces traits de beauté si séduisants; la fibre est plus dure, des rides se montrent de toutes parts; enfin la barbe pousse (1).

Les changemens qui s'opèrent dans la femme qui a cessé d'être réglée, ne sont pas moins remarquables; son physique s'est rapproché de celui de l'homme en même-temps que ses facultés morales; sa sensibilité s'est émoussée; elle est devenue plus ferme et plus constante dans ses volontés et dans ses goûts; elle n'a plus le même éloignement pour les exercices pénibles, elle s'y livre sans peine; elle appète le tabac, les odeurs fortes, trouve plus de plaisir à l'usage du vin et des boissons spiritueuses; on pourrait dire, en un mot, que la femme qui vient de cesser d'être réglée, et qui jouit toutefois d'une bonne santé, est presque un homme; elle se montre alors, en effet, capable de choses qui exigent de l'attention, de la constance et une certaine force de tête.

---

(1) Blumenbach a dit en parlant de ce phénomène, qu'il mérite des recherches ultérieures.

Quelque bien établis que soient les signes de la cessation des règles, il est des exemples de seconde menstruation observée long-temps après, sans que l'on puisse présumer que ces nouvelles apparitions de flux sanguin par le vagin, et venant de l'utérus, aient dû être toujours attribuées à des causes étrangères connues. On lit dans un mémoire de Trévoux, novembre 1708, qu'une femme devint réglée à l'âge de cent ans, après avoir cessé de l'être pendant cinquante: cette nouvelle menstruation dura quatre ans. Lamétrie aurait donc eu tort d'avancer que la réparation de cet écoulement annonce une mort prochaine. Mais d'ailleurs les exemples de ce genre ne sont pas rares; plusieurs auteurs en citent: il importe seulement de ne pas confondre de vraies hémorragies avec un nouveau flux menstruel; celui-ci se fait ordinairement sans que la femme éprouve des accidens remarquables. On a même observé que l'apparition des menstruations de ce genre, n'était pas accompagnée de la plupart des phénomènes qui avaient signalé l'époque de la première éruption des règles, ou que, du moins, si ces phénomènes avaient eu lieu, ils s'étaient manifestés d'une manière beaucoup moins sensible. On m'a rapporté un fait propre d'une personne que je ne peux nommer, et qui me prouve que des embrassemens conjugaux, semblables à de vrais mouvemens érotiques, donnèrent lieu à un écoulement de sang par le vagin qui étonna beaucoup, et la femme qui l'éprouva, et les médecins qu'elle consulta. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette crise, ce fut sa durée qui fut la même que celle des écoulemens réguliers qu'elle éprouvait avant leur cessation, et de plus, une seconde et troisième réparation par intervalles réglés comme par le passé. Les choses se passèrent ainsi tant que la cohabitation des époux fut si intime, et enfin une séparation ayant été nécessaire, tout rentra dans l'ordre sans que la femme eut éprouvé le moindre dérangement dans sa santé, puisqu'on ne pouvait pas regarder comme tels, un retour de coloris et de fraîcheur qui contrastent assez avec des

cheveux blancs, quelques poils au menton, et soixante ans au moins.

D'après ces remarques, en appréciant les circonstances qui ont précédé ces retours de flux périodique, on peut penser que lorsqu'ils durent pendant un certain temps et avec une certaine régularité, que la femme n'en est point incommodée, qu'elle n'éprouve aucune douleur à l'utérus ni à ses dépendances, on peut penser, disons-nous, qu'il n'y a dans ce fait rien qui soit propre à inspirer des craintes.

On doit au contraire se tenir en garde contre tout écoulement sanguin par le vagin, plus ou moins abondant, qui survient après une cessation de règles non équivoques, lorsque cet écoulement se fait avec une sorte d'explosion, ayant été précédé d'indispositions plus ou moins rapprochées, et que le siège de quelque douleur intérieure peut être soupçonné dans quelques parties de l'appareil de la génération. Je peux encore dire ici, ce que j'ai déjà énoncé d'après Astruc, qu'il faut se défier de ces écoulements sanguins, autant qu'on doit le faire d'une menstruation qui passe l'âge de cinquante ans; l'expérience prouve, en effet, que c'est encore à des causes de même nature qu'il faut les rapporter. C'est pourquoi la médecine expectante qui conviendrait s'il s'agissait d'une nouvelle menstruation, recevrait ici une application dangereuse.

## §. II.

Le flux périodique étant parvenu à son terme, nous avons dit que cet événement ne peut apporter aucun changement défavorable à la manière d'être de la femme, si elle s'en est vue privée par des gradations éloignées et peu sensibles; mais nous avons reconnu en même temps, que si, d'une part, ces conditions manquent, et que, de l'autre, la femme éprouve ou des maux nouveaux, ou des exacerbations à des maux auxquels elle était sujette avant, la cessation des règles doit être prise en grande considération, soit que l'on veuille prévenir des maladies, ou qu'on ait à les guérir.

Toutefois, nous ne devons pas passer sous silence les heureux changemens qu'apporte la cessation des règles dans beaucoup de femmes, qui, faibles, languissantes et valétudinaires, pendant une menstruation dans laquelle elles perdaient beaucoup, ont recouvré des forces et une bonne santé, à proportion qu'elles ont moins perdu, et lorsque surtout elles n'ont plus vu reparaitre leurs règles. Ces faits qui tendent à établir que la rareté du sang est une des principales causes de la faiblesse, ne sont pas seulement particuliers ou propres aux femmes relativement à la menstruation. On lit dans le journal de médecine, octobre 1756, deux exemples rapportés par Vogel et le Bœuf, qui viennent à l'appui de cette opinion. Deux hommes étaient sujets à des écoulemens périodiques : celui dont parle Vogel, avait cet écoulement par le canal de l'urètre, il avait du lait aux mamelles ; celui dont parle le Bœuf, avait les mamelles aussi développées qu'une femme, mais point de lait. Ces deux individus étaient efféminés, privés des forces ordinaires départies à leur sexe. Ces phénomènes sont au surplus presque constans chez tous les individus sujets à des flux hémorroïdaux périodiques. Nous allons reprendre notre objet principal ; c'est sur l'influence de la cessation des règles, relativement à la santé de la femme, que nous allons exposer quelques considérations.

A quelles réflexions que nous nous soyons livrés, quelles qu'aient été nos recherches, nous n'avons pu reconnaître qu'il y eût des genres d'affections exclusivement dépendantes de la cessation des règles. En accordant à la pléthore sanguine toute l'influence qu'il est raisonnable de lui reconnaître, il nous a bien paru que c'était à cette cause qu'il fallait rapporter beaucoup de maladies ; mais nous n'avons pu nous dissimuler que beaucoup d'autres en étaient indépendantes, et qu'en conséquence elles méritaient aussi une attention spéciale.

La cessation des règles produit deux grands effets : 1.<sup>o</sup> elle supprime une perte de sang à laquelle la femme était accoutumée depuis trente ans ; 2.<sup>o</sup> elle rend la femme indépendante de

toutes les impressions auxquelles l'exposait avec plus ou moins de danger, une menstruation quelque régulière qu'elle fût.

En jetant un coup d'œil sur les indispositions les plus fréquentes qu'éprouvent les femmes qui viennent de cesser d'être réglées, on ne peut se dissimuler que le premier de ces effets en est une des causes les plus fécondes ; le dernier nous offre, indépendamment de tout ce qui est lié au premier, de nombreux sujets d'examen et de recherches.

Nous allons d'abord porter notre attention sur les maladies dépendantes de la pléthore ; nous passerons ensuite à celles qui paraissent tenir à d'autres causes, que la réalité des sympathies ne nous permet pas de méconnaître, bien que nous ne puissions les expliquer aussi mécaniquement.

Les maladies dépendantes de la pléthore, auxquelles les femmes sont le plus ordinairement exposées à la cessation de leurs règles, peuvent être divisées en celles qui sont l'effet d'une pléthore générale, et celles qui ne sont produites que par une pléthore locale. Dans la pléthore générale qu'on peut attribuer à la cessation des règles, les accidens que les femmes éprouvent, diffèrent si peu de ceux qui s'observent lorsqu'ils dépendent seulement d'une simple suppression, qu'on serait tenté d'établir qu'on ne doit croire à une cessation réelle, que lorsqu'elle s'est opérée depuis plusieurs mois, laissant la femme exempte de toute affection qui pût participer même aux premiers effets d'une pléthore commençante.

Dans les simples suppressions, on voit les femmes chez lesquelles d'ailleurs le sang abonde, sujettes aux diverses affections du cerveau, à des étouffemens continuels, à des respirations gênées et à des toux que produit une circulation pénible dans les poumons ; chez ces femmes, les palpitations du cœur sont fréquentes, elles interrompent souvent leur sommeil. Tous les viscères abdominaux éprouvent des désordres, des embarras dans l'exercice de leurs fonctions ; et les effets de la circulation gênée dans le système de la veine - porte, se manifestent par

des engorgemens du foie, qu'on n'est plus à temps à guérir lorsque le traitement convenable n'a pas été employé en temps utile. La pléthore générale qui survient à la suite de la cessation du flux menstruel, s'annonce encore par des lassitudes dans tous les membres, et des enflures aux extrémités inférieures ; le pouls est dur, plein et peu développé.

En énonçant que ces effets de la pléthore générale manifestés lors de la cessation des règles, offriraient tant de rapports avec ceux d'une simple suppression, nous avons peut-être fait pressentir que les traitemens ne devaient différer que peu ou point. Toutefois, il nous semble qu'il y a une indication utile à faire; et c'est ici où il nous paraît que ce précepte du Père de la médecine, d'avoir égard à l'âge dans le traitement des maladies, trouve une application rigoureuse.

A l'époque ordinaire de la cessation des règles, les femmes se trouvent dans un âge où les maladies chroniques sont plus fréquentes, par le concours de causes plus nombreuses qui en facilitent la formation. Si donc pour remédier alors aux mauvais effets d'une pléthore générale, on mettait en usage le même traitement que chez les femmes plus jeunes atteintes seulement de suppression, on pourrait s'exposer à donner lieu à des maladies non moins graves, et nous pourrions dire même plus funestes, parce qu'elles seraient de nature à se terminer plus souvent et plus prochainement par la mort.

En effet, tandis que les saignées copieuses et souvent répétées font la base du traitement dirigé contre la pléthore générale dépendante d'une suppression, ces évacuations de sang pourraient faire le plus grand mal, lorsqu'elles seraient employées pour combattre la pléthore générale, effet de la cessation des règles. Cette différence des effets produits par la saignée, dans ces deux cas, serait d'autant plus sensible, que la femme atteinte de suppression pour laquelle on l'aurait employée, serait plus éloignée de l'époque ordinaire de la cessation.

Ce que nous disons ici ne doit pas faire conclure que nous avons peu de confiance, dans les bons effets des saignées contre la pléthore qui peut survenir lors de la cessation des règles; nous avons voulu seulement dire, que nous pensons que son application doit être subordonnée aux conditions que présente l'individu; c'est-à-dire que, si cette pléthore ne se manifeste point chez une femme d'un tempérament sanguin bien prononcé, fortement constituée, jouissant ordinairement d'une bonne santé, et qu'au contraire, elle soit douée d'un tempérament mixte, d'une constitution faible qui la rende presque constamment valétudinaire, quelque sensibles que soient alors les signes de la pléthore, il faut d'abord en craindre beaucoup moins la permanence et les effets, être par conséquent plus réservé sur les évacuations sanguines, et leur préférer celles que l'on obtient par de doux purgatifs administrés par intervalles et pendant un certain temps. Les boissons légèrement diaphorétiques conviennent dans ces cas. Ces moyens, aidés d'un régime approprié, qui doit consister principalement en une nourriture peu substantielle, diminuent ainsi, sans inconvénient, le volume du sang, en rendent la circulation plus facile, et obtient, non moins efficacement, au danger plus ou moins imminent de la pléthore.

Comme la saignée, les purgatifs présentent aussi des inconvénients; des auteurs et des praticiens recommandables nous en avertissent; mais il n'en est pas moins vrai que les avantages qu'on peut retirer de ces deux moyens, selon qu'ils sont indiqués, sont trop bien établis par l'expérience, pour qu'il faille les exclure. Si on se laissait imposer par l'autorité de ceux qui ont donné pour titre à quelques ouvrages: *Du danger de la saignée, De l'abus des purgatifs lors de la cessation des règles*, etc., on serait tellement effrayé des suites de leur administration, qu'on ne la conseillera jamais. Dans la plupart de ces ouvrages, on voit que le texte répond rarement au titre: on s'attend à ne voir signaler que les abus, de telle ou telle autre méthode de traitement, et cependant, frappé par la multiplicité des exemples

des mauvais effets qu'on leur rapporte, avec plus ou moins de vraisemblance ou de vérité, on se laisse entraîner plus loin, si on ne se tient en garde.

On peut conclure de ce que nous venons de dire, que, si dans le traitement de la pléthore générale, survenue par l'effet de la cessation des règles, on apprécie d'une manière exacte les circonstances notables, que nous avons signalées comme devant être les premières considérées, on doit s'attendre à retirer un égal avantage des saignées ou des purgatifs.

Les pléthores locales auxquelles peut donner lieu la cessation des règles, ne méritent pas moins d'attention que la pléthore générale; nous oserions même avancer que la dernière cède plutôt et plus facilement que les autres. Indépendamment de la nécessité de diminuer le volume du sang, il faut encore rompre le mouvement fluxionnaire, qui le porte et le retient vers des organes qui ne peuvent sans danger être exposés à son abord ou à son séjour. Il y a donc ici deux buts à atteindre, et le principal est peut-être celui qui exige des connaissances fondées sur les théories des fluxions les mieux établies (1).

Les pléthores locales les plus fréquentes auxquelles sont exposées les femmes après la cessation des règles, se font dans l'utérus et ses dépendances, ou dans le tissu des organes avec lesquels il a des rapports immédiats: tels que la vessie urinaire, l'intestin rectum, le péritoine. Les parties génitales externes des femmes affectées de varices aux grandes lèvres, à la partie supérieure interne des cuisses, offrent quelquefois à cette époque des infiltrations sanguines; les vaisseaux depuis long-temps variqueux deviennent alors plus durs et plus gonflés; le sang y séjourne beaucoup plus long-temps, filtre à travers les parois des vaisseaux dans le tissu cellulaire, et peut y passer à l'état concret. Le système de la veine-porte éprouve très-fréquemment, dans l'exercice de ses fonctions, beaucoup de gêne et d'em-

---

(1) Mémoire de Barthez sur les fluxions.

barras : le foie se ressent le premier de ces désordres , il se vicie dans sa propre substance ; alors survient bientôt l'ictère , des indurations , des abcès , des hydropisies contre lesquelles les moyens de l'art sont sans effet. Enfin , suivant de Lamotte , presque tous les organes contenus dans la cavité abdominale , sont susceptibles d'être lésés par la stagnation ou la difficulté qu'éprouve la circulation dans les vaisseaux qui entrent dans leur composition. Ce praticien explique la formation de ces stases sanguines , par le reflux du sang qui ne trouve plus d'issue par l'utérus : il convient peut-être de rechercher encore , si ce sang reflue réellement de l'utérus , ou s'il s'arrête avant d'y parvenir ; mais ce serait ici le sujet d'une discussion trop longue , que nous ne pourrions d'ailleurs traiter que d'une manière trop imparfaite ; nous dirons seulement , que plusieurs observations du praticien que je viens de citer , peuvent servir à faire reconnaître que le sang , dont la sortie par le vagin constituait autrefois la menstruation , peut s'arrêter souvent dans l'utérus , s'y accumuler en assez grande quantité , et simuler la grossesse , comme il le rapporte dans ses observations 16 , 17 et 18.

Quand on considère combien de mauvais effets peuvent être produits par ces diverses pléthores locales , on ne peut qu'être effrayé du danger qu'il y a à différer un traitement propre à les combattre.

Une même méthode de traitement nous paraît devoir être employée dans chacun de ces cas particuliers ; les indications suivantes nous semblent se présenter : 1.<sup>o</sup> diminuer la masse générale du sang ; 2.<sup>o</sup> opérer une évacuation de ce fluide dans le lieu le plus voisin de l'organe où il stagne ; 3.<sup>o</sup> rompre le mouvement fluxionnaire qui l'y a attiré et qui l'y retient ; 4.<sup>o</sup> dans les cas où les vaisseaux sanguins auraient été trop distendus par un séjour plus ou moins long d'une quantité de sang excessive , faciliter le retour de ces vaisseaux sur eux-mêmes , et leur imprimer un degré de tonicité capable de prévenir une distension nouvelle.

On remplit la première indication par le moyen de saignées générales au bras; le nombre de ces saignées et la quantité de sang qu'elles doivent évacuer, sont toujours relatifs à l'état des forces de la femme. L'application des sangsues au voisinage des organes affectés par la pléthore locale satisfait à la seconde. Pour remplir la troisième, les divers moyens révulsifs connus sont mis en usage; on les fait agir sur des lieux éloignés du siège du mal. Enfin, pour ce qui est de la quatrième indication, les boissons astringentes, les amers et les toniques, sous diverses formes, trouvent un emploi utile.

L'application des sangsues, un des moyens les plus efficaces pour remédier à la pléthore locale, se fait lorsque cette pléthore a son siège dans l'utérus, à la vulve, ou à la partie interne et supérieure des cuisses; à l'anus, lorsqu'on la soupçonne dans le système de la veine-porte, à la vessie ou au péritoine. Elle doit être faite à l'anus et sur la paroi de l'abdomen, correspondante à la face concave du foie, lorsqu'on soupçonne une inflammation commençante à cet organe. On doit employer, en général, les révulsifs sur les extrémités inférieures; quelques praticiens les appliquent sur les bras et les avant-bras.

La pléthore sanguine soit générale, soit locale, n'est pas la seule capable de donner lieu à des maladies lors de la cessation des règles. « Le sang qui coule par les règles, dit M. Dumas (1), » est toujours mêlé en grande proportion avec un fluide séreux » lymphatique, dont la couleur prend une teinte rouge par son » mélange. C'est à raison de l'humeur séreuse ajoutée au sang » dans la matière des règles, que leur suppression, au lieu » de produire toujours les accidens de la pléthore sanguine, » décide très-souvent des congestions humorales, etc. » Hippocr. s'est exprimé de la manière suivante dans ses aphorismes : « *In » junioribus subcruenta magis prodeunt; seniores verò magis » mucosa menstrua habent.* » On peut donc s'attendre à recon-

---

(1) Principes de physiologie, v. IV. p. 414. 2.<sup>e</sup> édition.

naitre souvent des pléthores humorales générales et des pléthores humorales locales; et dès-lors l'on doit reconnaître que les purgatifs, les dépurans, les résolutifs soit internes ou externes, doivent être employés à la place des divers genres de saignées, et que les vésicatoires et les cautères doivent produire, dans ces cas, des effets aussi heureux que les sangsues dans les cas de pléthore sanguine. On ne peut guère se méprendre sur la nature de ces dernières pléthores, presque toujours propres exclusivement aux femmes douées d'un tempérament lymphatique, d'une fibre molle, et dont la peau est décolorée, etc.

Nous avons dit que la cessation des règles ne concourait pas au développement ou à la formation de plusieurs maladies, seulement par l'effet de la pléthore; l'expérience prouve, en effet, qu'il en est encore beaucoup qu'on ne peut expliquer que par l'effet des sympathies entre l'utérus et d'autres organes. Dans l'état de santé le plus parfait, les sympathies ne peuvent être méconnues, elles se manifestent surtout lors de l'accomplissement des principales fonctions de l'appareil reproducteur. A l'approche du retour périodique, les femmes en offrent des exemples au physique comme au moral; alors les yeux perdent de leur éclat et de leur vie, la peau du tour des paupières est d'un teint plombé, les ailes du nez s'ouvrent plus qu'à l'ordinaire, la peau qui les recouvre offre un teint plus sombre, l'odeur de la respiration est plus forte, les poumons se dilatent avec difficulté, leurs mouvemens sont inégaux. C'est encore à l'approche de ce retour que la femme montre tant de goûts dépravés, que son humeur éprouve de si sensibles variations, qu'elle est plus portée à la mélancolie et plus prononcée dans ses désirs. Il est une autre relation sympathique très notable, dont on sent les effets sur les organes de la déglutition, qui exécutent comme des mouvemens involontaires, dans ces momens si voisins de l'acte conditionnel de la reproduction. On sait en un mot, que les relations sympathiques de l'utérus avec le cerveau et les sens, sont démontrés par des faits de diverse nature,

tous faciles à être observés; il en est de même des organes contenus dans la poitrine et dans le bas-ventre (1). Dans l'état de la plus parfaite santé, l'action et la réaction de l'utérus sont ou ne peut pas plus manifestes; dans l'état de maladie, elles le sont d'une manière non moins évidente. Ces rapports sympathiques doivent donc nous paraître très-dignes de notre attention dans le traitement des maladies, qui portent leurs effets sur les organes de la génération, et ils ne doivent pas moins intéresser dans le traitement des maladies, qui, bien qu'elles aient leur siège sur des parties éloignées de l'appareil reproducteur, n'y transmettent pas moins de profondes impressions.

Parmi les faits que je pourrais citer, pour prouver la vérité de cette assertion, je rapporterai de préférence, à l'exemple de M. Dumas, une observation recueillie par M. Lordat. Ce professeur a vu (c'est ainsi que s'exprime M. le Recteur de cette académie) (1) « l'engorgement douloureux des glandes du » cou, décidé par l'acte de la génération, subordonné à l'accom- » plissement de cet acte chez une jeune personne dont les » glandes jugulaires tuméfiées et abcédées, peu de jours après » son mariage, augmentaient ou diminuaient de volume, selon » qu'elle souffrait les embrassemens de son mari, ou qu'elle » les évitait. »

Je ne saurai passer sous silence une observation consignée dans l'ouvrage cité, et que M. Dumas, le premier, a faite autant pour l'intérêt de la médecine-pratique que pour l'utilité de la physiologie. Ce professeur a employé l'aconit en extrait ou en substance, chez plusieurs femmes dont la matrice était gravement affectée, et il a constamment découvert dans les membranes de l'arrière-bouche, du pharynx, dans celles du larynx et de la trachée-artère, les traces d'une impression violente et profonde, qui s'annonçait par la rougeur, la sécheresse,

---

(1) M. Dumas, phys., tom. IV, pag. 408, 2.<sup>e</sup> édit.

(2) M. Dumas, phys., tom. IV, pag. 407, 2.<sup>e</sup> édit.

le resserrement, la phlogose, la douleur de toute la gorge, et qui devenait le signe précurseur d'un soulagement prochain de la matrice et de ses dépendances.

Comme on le lit dans cette observation, cette remarque renferme le principe d'une foule d'applications utiles. En nous exprimant ainsi nous n'avons pas, à Dieu ne plaise, la prétention de fortifier par notre sanction, la dernière proposition énoncée; peut-être même que nous sommes loin d'en avoir saisi tout le sens; nous croyons seulement pouvoir en tirer cette conséquence, que l'aconit agissant sur la gorge en y produisant une impression d'ardeur et de sécheresse, cette sensation n'étant pas suffisante pour déplacer ou même faire cesser une douleur dans l'utérus, l'usage de ce remède doit être continué et sa dose augmentée, jusqu'à ce qu'une impression plus profonde soit produite, et avec un degré d'intensité capable de contrebalancer celui de l'affection de l'utérus; d'une autre part, peut-être, il faut induire de cette observation, qu'avant que l'effet salutaire de ce médicament ait agi sympathiquement sur l'utérus, il faut qu'il ait d'abord modifié l'organe avec lequel sa relation est connue.

Une des grandes ressources de la médecine, c'est de soulager des douleurs fixées sur des organes importants, en les attirant sur d'autres qui le sont moins; l'application de corps irritants sur divers points de la peau pour rompre des mouvemens fluxionnaires, nous en offre tous les jours des exemples; et si on n'en retire pas plus souvent une utilité réelle, c'est peut-être parce qu'on n'apprécie pas assez, lorsqu'ils soulagent, les changemens qu'ils opèrent dans la partie sur laquelle ils sont appliqués; c'est peut-être encore parce qu'on ne met pas assez d'importance à choisir pour leur application, les organes avec lesquels la sympathie est la plus sensible.

D'après ce que nous venons de dire, et plus encore sans doute d'après tout ce qui est connu sur ce point, il est constant

que l'utérus et les principaux organes, offrent des rapports respectifs de sympathie.

Nous avons dit que ces rapports étaient surtout faciles à être saisis, lors de l'accomplissement de quelque grande fonction dévolue à l'utérus. De même que nous avons considéré comme une fonction des plus importantes, celle de l'établissement de la menstruation, de même nous regardons l'époque et les conséquences possibles de la cessation, comme des sujets dignes d'une profonde méditation. Nous nous bornerons toutefois à énoncer ici quelques idées générales sur ce point.

Il est une distinction à faire dans les maladies que l'on présume avoir des rapports avec la cessation des règles; les unes sont influencées par des lésions vitales ou organiques de l'utérus; dans d'autres, l'utérus reçoit plutôt une influence nuisible de quelques organes voisins ou éloignés, affectés de maladies étrangères d'ailleurs à la cessation des règles. Lorsque par exemple un cancer se forme au sein avant que les fonctions de l'utérus aient souffert la moindre altération, et long-temps avant que les règles aient cessé, si la femme éprouve des douleurs à l'utérus lorsqu'elle ne sera plus réglée, il nous semble que ces douleurs ne seront ici que sympathiques, et que le traitement devra être dirigé essentiellement contre la douleur du sein affecté de cancer. Nous jugerons de même, en un mot, toutes les fois que nous aurons un motif semblable qui nous portera à ne voir dans l'affection de l'utérus, qu'un effet produit sympathiquement, par une affection ayant son siège sur un autre organe. Lors au contraire que des maladies peu graves avant la cessation des règles, et existantes pendant leur durée avec des signes de quelque lésion dans l'utérus, seront aggravées par la cessation du flux, nous pensons que notre attention devra se porter spécialement vers ce dernier organe. Si nous découvrons dans son tissu une lésion qui puisse nous faire rendre compte de l'ensemble de la maladie qu'éprouve la femme, c'est à son traitement que nous nous attacherons d'abord pour obtenir une

cure radicale, et dans les cas trop fréquens où il faudrait y renoncer, nous nous bornerions aux moyens palliatifs, les seuls peut-être qui nous restent pour soulager des maux qui tiennent à des causes semblables. Quant aux très-nombreuses affections auxquelles sont exposées les femmes qui ont éprouvé une cessation pénible, l'expérience prouve que toutes celles qui dépendent seulement d'un nouveau mode de sensibilité introduit dans cet organe qui se transmet à d'autres, sont traitées avantageusement par les moyens employés contre les affections nerveuses en général.

Voilà ce que mes faibles talens et mon inexpérience dans la carrière médicale et l'art d'écrire, m'ont suggéré d'offrir à mes illustres Professeurs: je sens que c'est peu digne d'être offert à des hommes savans, et surtout à une École justement célèbre; mais en terminant mon dernier acte probatoire, je n'ai eu d'autres intentions, que mon devoir, qu'une reconnaissance vive et durable, pour les soins que se sont donnés mes savans Maîtres pour mon instruction, et le désir de leur être toujours cher. Ces seuls motifs ont guidé ma faible plume, et me font espérer encore à l'indulgence accoutumée, et aux bontés ordinaires qui caractérisent si bien des hommes dignes de louanges.

F I N.

et dans les cas où l'absence de la menstruation  
est prolongée, on doit s'attendre à voir se manifester  
des symptômes qui sont le résultat de la privation  
de ces humeurs. On observe alors une grande  
faiblesse, une perte de l'appétit, une diminution  
de la chaleur naturelle, et quelquefois une  
augmentation de la sensibilité. On sent  
aussi une grande pesanteur dans le bas-ventre,  
et quelquefois une douleur dans les reins.  
Ces symptômes sont le résultat de la privation  
de ces humeurs, et de la diminution de la  
chaleur naturelle. On doit donc s'attendre à  
voir se manifester ces symptômes, et à les  
traiter en conséquence. On doit surtout  
avoir égard à la sensibilité, et à la  
faiblesse, et à la diminution de la  
chaleur naturelle. On doit donc s'attendre à  
voir se manifester ces symptômes, et à les  
traiter en conséquence.

ESSAI

---

RECTEUR de l'Académie de Montpellier,

M. CHARLES - LOUIS DUMAS.

---

PROFESSEURS de la Faculté de Médecine,

MM. CH. LOUIS DUMAS, *Doyen.*

ANTOINE GOUAN, *honoraire.*

Le Sénat. CHAPTAL, COMTE DE CHANTELOUP, *h.<sup>rs</sup>*

J. B. TIMOTHÉE BAUMES.

J. NICOLAS BERTHE.

J. M. JOACHIM VIGAROUS.

PIERRE LAFABRIE.

A. LOUIS MONTABRÉ.

J. L. VICTOR BROUSSONNET.

G. JOSEPH VIRENQUE.

C. F. V. GABRIEL PRUNELLE.

A. PYRAMUS DE CANDOLLE.

JACQUES LORDAT.